

PLANIFICATION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE - AMENAGEMENT DES ETAPES

Année	Mois	2010												2011												2012					
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6
1. Date limite pour le dépôt des pétitions et propositions collectives : 31.03.2010				31																											
2. Dépôt des rapports des commissions au Bureau et diffusion pour examen dans les groupes : 31.03 au 30.04.2010 au plus tard					30																										
3. Compilation des propositions issues des commissions thématiques par la Secrétaire-juriste: 30.04. au 20.05.2010 Etablissement du calendrier de traitement des rapports en plénière par le Bureau : 30.04 au 20.05.2010																															
4. Débats de l'Assemblée plénière sur les propositions des commissions thématiques et décisions de principe: 20.05 à mi-novembre 2010																															
5. Première consultation de la population et traitement des résultats : mi-novembre à fin décembre 2010																															
6. Elaboration d'un projet rédigé de Constitution (projet "0") par la commission de rédaction sur la base des décisions de l'Assemblée plénière: juin au 15.12.2010																															
7. Remise à la Présidence du projet de Constitution par la commission de rédaction: 15.12.2010														15																	
8. Proposition de répartition des dispositions du projet entre commissions par la conférence de coordination: 15.12.2010 au 10.01.2011 Préavis du Bureau sur les propositions de répartition et renvoi du projet aux commissions thématiques: 15.12.2010 au 10.01.2011																															
9. Examen par les commissions du projet rédigé et des retours de la première consultation : 10.01 au 10.04.2011																															
10. Première lecture du projet par l'Assemblée plénière: 15.04 au 15.07.2011																															
11. Consultation de la population sur le projet issu de la première lecture																				Selon planning et modalités à définir											
12. Deuxième et troisième lectures du projet de Constitution par l'Assemblée plénière 13.09.2011 à fin janvier 2012																															
13. Adoption du projet de Constitution par l'Assemblée plénière: fin février 2012																															
14. Vote de la Constitution par le Conseil général: fin juin 2012																															